

Réponses aux demandes de clarifications :

Question1

Nous voudrions avoir des éclaircissements sur les certains éléments concernant les goodies: il est indiqué « glossy paper » et dans le descriptif il est indiqué « Offset », le papier Offset est mat, pour le brillant c'est du papier couché....

Que veut dire « imported » apparaissant dans certains en-têtes ?

Qu'entendez-vous par « artcard » ?

Réponse :

Il faut considérer le type de papier indiqué dans l'entête. L'impression se fait sur le type de papier inscrit à l'entête. En d'autre terme le descriptif s'aligne sur le type de papier inscrit dans l'entête. Par exemple si dans l'entête il est mentionné **papier brillant**, c'est ce qu'il faut considérer dans le descriptif et non le « **offset** » (voir ci-dessous).

Full colour Glossy - 135gsm/Couleur, brillant - 135g/m2				
1	Impression en Couleur sur papier offset brillant de format A2, 135g/m2 (blanc), impression en recto verso	Feuille	Conception	
			de 1 à 100	
			Plus de 100 à 1,000	
			Plus de 1,000 à 5,000	
			Plus de 5,000 à 15,000	
			Plus de 15,000 à 30,000	
			Plus de 30,000 à 100,000	
			Plus de 100,000	

Glossy paper, imported paper, art Card paper sont des types de papier.

Question 2

Nous venons par la présente vous notifier notre préoccupation par rapport à l'appel d'offre n° UNFPA/BFA/18/001.

Les types de papier que nous n'avons pas sur le marché :

- Papier VANGUARD 180grs
- Papier ARTCARD 280grs
- Papier Brillant ARTCARD 250grs ; 310grs ; 400grs
- Papier Matt ARTCARD 280grs ; 310grs ; 400grs
- Autocollant (SAV-PVC)
- Autocollant (SAV-papier)
- Autocollant NCR

Pouvons-nous vous proposer ces types de papiers que nous trouvons sur la place ?

- Offset 80grs
- Offset 80grs
- Couché brillant 115grs ; 135grs ; 170grs ; 250grs ; 300grs ; 350grs
- Couché Matt 250grs ; 300grs
- Chromolux
- Extra toilé 90grs
- Dossier bull 250grs
- Dossier 180grs
- Bristol 250grs
- Malmero 250grs

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Docteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Réponse :

Les offres alternatives que vous proposez ne sont pas acceptables dans le présent appel d'offres.